

# L'OPÉRATION



## 2005

Mise en service de la 1<sup>ère</sup> tranche du Contournement (demi-échangeur du Montcel)

## 2010 - 2013

Construction des ouvrages d'art exceptionnels

## 2012 - 2013

Réalisation des ouvrages d'art courants

## 2014 - 2015

Grands terrassements

## 2015 - 2016

Réalisation des enrobés, pose des équipements de sécurité, aménagements paysagers et acoustiques

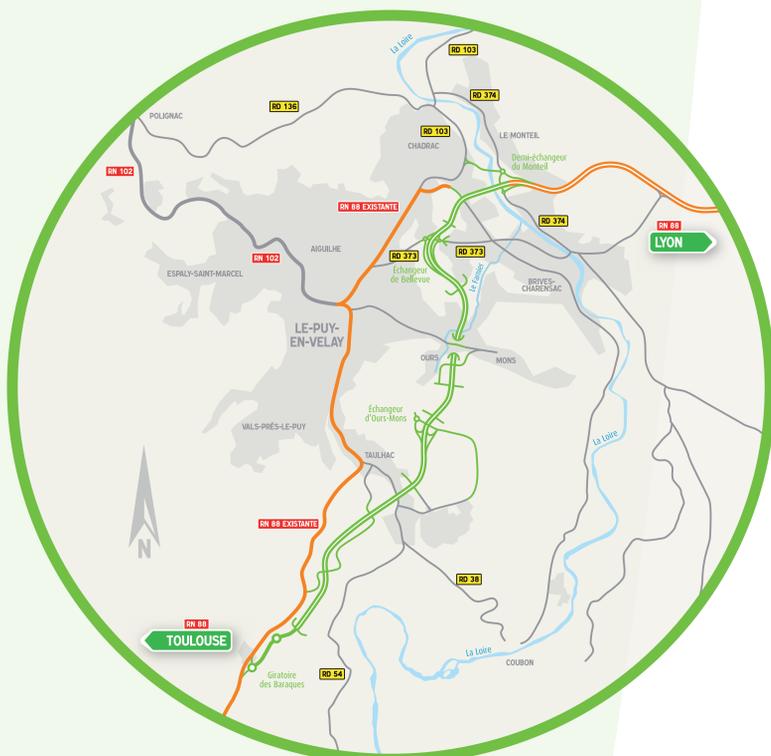
## 2016

Mise en service prévisionnelle

## Un maillon essentiel

L'aménagement de la RN88 entre Saint-Étienne et l'autoroute A75 est inscrit au projet de SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport) au titre du renforcement de l'accessibilité des territoires.

Maillon essentiel, le Contournement du Puy-en-Velay a été déclaré d'utilité publique le 27 décembre 2001 entre le demi-échangeur du Montcel et le raccordement aux Baraques. Son objectif est de fluidifier et de sécuriser le trafic sur la RN88 mais aussi d'offrir plus de confort aux habitants de l'agglomération du Puy-en-Velay.



## Les chiffres clés

- 9,4 km de travaux restant à réaliser dont 8,7 km en 2 x 2 voies
- 4 points d'échange
- 3 ouvrages d'art exceptionnels
  - . le viaduc de Taulhac
  - . la tranchée couverte d'Ours-Mons
  - . le doublement du pont sur la Loire
- 2 millions d'heures de travail
- 172,1 millions d'euros financés par l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay